DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon le Règlement Produit de Construction (UE)305/2011

N° DDP 025-01

SITE DE PRODUCTION : MEILHAN(40)

Coordonnées du producteur:	SABLIERE RUBIO 40180 MEILHAN

Evaluation et vérification de la constance des performances:
Système 2+

Identification des produits	Usages prévus				Pétrographie	Performances déclarées
	NF EN 12620 (a)	NF EN 13139 (b)	NF EN 13242 (c)	NF EN 13043 (d)		
0/1R	x				Gran/ Nat/ alluvion. Des Landes	Voir étiquette CE

(a) **NF EN 12620+A1:2008** - Granulats pour béton
(B) **NF EN 13139:2003** - Granulats pour mortiers
(C) **NF EN 13242+A1:2008** - Granulats pour matériaux traités auux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour travaux de génie civil et pour la contruction des chaussées
(d) **NF EN 13043:2003** - Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aérodromes et d'autres zones de circulation

L'organisme notifié **TECNALIA CERTIFICATION n° 1239** a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° **1239/CPR/0810801** selon le système 2+, en s'appuyant sur l'inspection initiale du site de production et du contrôle de la production en usine et ainsi que sur la surveillance, l'évaluation et l'appréciation du contrôle de la production en usine.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur l'étiquette CE.
La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à LESCAR, le 25/06/2025

Mathieu Renaudat
Directeur des exploitations granulats